



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2009

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023

Sommaire

Rapport d'activité

1. Contexte économique	3
2. Les faits marquants.....	3
3. L'activité commerciale	3
a. Collecte	3
b. Crédits.....	4
4. Les résultats financiers sociaux et consolidés.....	5
a. Résultats	5
b. Bilan	6
c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés	7
5. La gestion des risques	9
a. Le risque de crédit et de contrepartie	9
b. Le risque de marché.....	10
c. Le risque de taux.....	12
d. Le risque de liquidité.....	12
e. Le dispositif de ratio prudentiel	13
f. Les risques opérationnels.....	13
6. Le dispositif de contrôle interne.....	14
a. Le contrôle permanent.....	14
b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité	14
c. Le contrôle périodique	15
7. Les certificats coopératifs d'investissement.....	15
8. Les perspectives	15

Comptes consolidés intermédiaires résumés

1. Compte de résultat.....	16
2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net	17
3. Bilan actif	18
4. Bilan passif	19
5. Tableau de variation des capitaux propres.....	20
6. Tableau des flux de trésorerie.....	21
7. Principes et méthodes applicables dans le groupe.....	22
8. Périmètre de consolidation.....	24

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

25

Déclaration du Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

26

1. Contexte économique

Le ralentissement de l'activité s'est confirmé en France au cours du premier semestre 2009 avec une baisse de PIB de -1,2% au premier trimestre et une hausse modeste de + 0,3% pour le second trimestre, performances qui prouvent malgré tout une « meilleure résistance » que dans la zone euro dans son ensemble.

L'indice des prix à la consommation à fin juin 2009 est en baisse de 0,5% sur 1 an.

Le taux de chômage se dégrade rapidement à 9,1% de la population active à la fin du premier trimestre 2009 contre 8% au 31/12/08, preuve du ralentissement marqué de l'économie.

Les taux d'intérêt à court terme sont historiquement bas (TMM de juin 0,68%), la BCE maintenant sa politique de soutien à l'économie, les risques inflationnistes n'étant pas les plus présents.

En revanche, les taux d'intérêt à long terme demeurent à des niveaux assez élevés (TEC10 à 3,91% en juin) avec des spread élevés entre les taux d'emprunt d'Etat et ceux des autres intervenants. L'écart entre taux court terme et taux long terme est exceptionnellement élevé.

Dans ce contexte les marchés boursiers hésitent, le CAC 40 est en baisse de 2,4% sur le premier semestre.

2. Les faits marquants

Dans ce contexte économique perturbé, la Caisse Régionale a réaffirmé son orientation stratégique dans son nouveau plan à moyen terme CAP 2012 qui vise à assurer un développement commercial équilibré financièrement.

Avec plus de 112 000 livrets A, la Caisse régionale a su faire preuve d'un réel dynamisme commercial dans le but d'offrir à sa clientèle le produit d'épargne « préféré » des français.

Dans le but de soutenir le groupe, la Caisse Régionale a décidé de réinvestir le dividende perçu de la part de la SAS Rue La Boétie représentant le dividende versé par CASA au titre de l'exercice 2008. Ce dernier est en baisse significative par rapport à celui de l'année précédente, 0,48 € contre 1,26 € par action soit un manque à gagner de 13 millions d'euros. Cela représente un investissement de l'ordre de 12,1 millions d'euros.

Après de nombreuses années de baisse des encours de créances douteuses et litigieuses, ces dernières augmentent de 30 millions d'€ depuis le début de l'année pour atteindre 196 M€. Ces créances ne représentent néanmoins que 2,72% du total des crédits.

3. L'activité commerciale

a. Collecte

A fin juin 2009, l'encours de la collecte a progressé de +1,9 % sur un an pour atteindre 10,3 milliards d'euros. Au 30 avril 2009, la part de marché bancaire s'établit à 32,8 % stable sur un an.

En structure, la situation de la collecte de la Caisse Régionale est la suivante :

- L'encours de l'épargne Crédit Agricole, à 6,1 milliards d'euros, progresse de +3,7 % :
 - le compartiment des Ressources Monétaires, composé des dépôts à vue et des ressources monétaires rémunérées, atteint 2,0 milliards d'euros. Il progresse de + 2,4 % grâce aux dépôts à terme dont l'encours est en progression de + 25,7% sur un an.
 - les livrets, après le succès rencontré dans la distribution du Livret A, enregistrent une forte progression (+ 16,8 %). L'encours s'établit à 1,8 milliard d'euros.
 - La décollecte d'épargne-logement se poursuit sur un an : -5,1 %. Les autres produits bancaires (PEP, Varius, Bons...) voient leurs encours baisser plus faiblement (- 3,5 %), grâce au rebond de Capital Vert Croissance (+ 54,2%). Ce produit, dont le rendement croît avec la durée de détention, a rencontré un vif succès dans un contexte de taux de marché bas.
- La collecte hors bilan est stable avec un encours de 4,2 milliards d'euros :
 - Impactés négativement par la baisse des marchés financiers sur un an et la plus grande aversion au risque des épargnants, les OPCVM, avec un encours de 0,7 milliard d'euros baissent de -11,4 %.
 - l'assurance-vie est également impactée négativement par la baisse des marchés financiers sur la partie en unité de compte. La progression de l'ensemble des produits d'assurance-vie, dont l'encours atteint 3,4 milliards d'euros, est de + 2,4 %.

b. Crédits

L'encours de crédits, à 7,2 milliards d'euros à fin juin 2009, progresse sur un an de 229 millions d'euros, soit +3,3 %.

Au 30 avril 2009, la Caisse Régionale détient 37,7 % du marché bancaire des crédits.

Dans un marché marqué par la récession économique, la chute du nombre des transactions immobilières et où la concurrence reste vive, le montant global des réalisations sur le premier semestre 2009 s'établit à 559 millions d'euros (-27,3%)

Nos réalisations de crédits à l'habitat ont atteint 208 millions d'euros (-37,6 %). Les réalisations des crédits à la consommation sont en baisse de -6,3 % à 72 millions d'euros.

Les encours des particuliers (3,2 milliards d'euros) progressent de +1,9 %.

Nous continuons à soutenir l'investissement local tant par les réalisations de crédits à l'agriculture (86 millions d'euros), que par celles des crédits aux entreprises et aux professionnels (165 millions d'euros, crédit-bail inclus).

Tous types de crédits confondus, les encours de crédits aux agriculteurs (0,9 milliard d'euros) progressent de 11,3 % et ceux aux professionnels et entreprises (2,3 milliards d'euros) de 0,6 %.

Les réalisations de crédits aux collectivités s'élèvent à 28 millions d'euros au premier semestre 2009. Les encours (0,6 milliard d'euros) progressent de +0,9%.

(en millions d'euros)	30/06/2009	30/06/2008	Évolution en %
Encours de la collecte	10 258	10 069	+ 1,9 %
Encours des prêts	7 154	6 925	+ 3,3 %

4. Les résultats financiers sociaux et consolidés

a. Résultats (comptes sociaux)

Le compte de résultat, présenté ci-dessous, intègre les soldes intermédiaires de gestion, tels qu'ils sont définis par la profession bancaire, selon une norme diffusée par l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI). Elle est retenue afin de donner une vision plus analytique du compte de résultat. Certains postes sont présentés en compensant les produits et charges de même nature (charges générales d'exploitation et autres postes concourant au résultat net).

Libellé	30/06/2009	30/06/2008	Evo. en %
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	83 074	86 238	-3,7%
Produits nets de commissions	59 857	51 306	16,7%
Produits nets sur opérations financières	-731	1 989	-136,8%
Autres produits nets d'exploitation	-594	10 828	-105,5%
Produit net bancaire	141 606	150 361	-5,8%
Frais de personnel	45 022	46 089	-2,3%
Autres frais administratifs	27 804	28 233	-1,5%
Dotations aux amortissements	3 970	3 922	1,2%
Résultat brut d'exploitation	64 810	72 117	-10,1%
Coût du risque	-12 882	-18 818	-31,5%
Résultat net sur Actifs immobilisés	-4 543	186	NS
Dotations/reprises FRBG	0	0	
Résultat exceptionnel	0	0	NS
Charge fiscale	-14 652	-15 063	-2,7%
Résultat net	32 733	38 422	-14,8%

Le produit net bancaire est en baisse de 5,8%. La baisse du dividende versé par la SAS Rue La Boétie, holding détenant la majorité du capital de Crédit Agricole SA pour le compte commun des Caisses Régionales, reflète la baisse du dividende versé par Crédit Agricole SA. Cette dernière n'est que partiellement compensée par l'augmentation des produits issus de la marge de transformation rendue possible par le contexte de taux particulièrement favorable.

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées avec une baisse de 1,9% par rapport au premier semestre 2008. Les charges de personnel sont en baisse de - 2,3% grâce à la maîtrise des effectifs. La poursuite de la gestion rigoureuse des charges permet une nouvelle baisse des autres charges.

Malgré cela le Résultat Brut d'Exploitation baisse de 10,1% à 64,8 millions d'euros.

Le coût du risque affiche une baisse de 31,5% à 12,9 M€. Cette évolution doit être retraitée de l'impact lié au transfert en provision pour dépréciation sur titres de participations de la provision de 1,5 M€ constitué au passif du bilan au 31 décembre 2008, concernant la filiale CATP Immobilier. A la différence de 2008, l'essentiel du coût du risque concerne les provisions individualisées et non les provisions collectives.

Le taux de CDL passe à 2,72% et le taux de couverture revient à 65,05% (- 5,52 pt par rapport au 31/12/08).

Le résultat net sur actif immobilisé est constitué de la provision de 3M€ concernant la filiale CATP Immobilier et de 1,5 M€ d'abandon de créances aux GIE fiscaux.

Après impôt sur les sociétés, le résultat net social atteint 32,7 millions d'euros en baisse de -14,8%.

b. Bilan (comptes sociaux)

Structure de l'Actif (en pourcentage)

	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Crédits clients	81,3	83,9	82,8
Trésorerie et Banques	7,3	3,7	4,6
Immobilisations et Titres	9,8	10,3	10,6
Comptes Encaissements et Régularisation	1,6	2,1	2,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Le total du bilan progresse en un an de + 5,2 %. Il s'élève à 8,782 milliards d'euros au 30/06/2009.

Cette évolution s'explique notamment par la progression des encours crédits de 3,3 % depuis un an, malgré la baisse des demandes de financements de la part des clients et prospects.

Le poste Trésorerie et banques correspond aux placements des excédents monétaires à vue et à terme, ainsi qu'aux encaisses en agence. Ce poste progresse nettement de + 66,9% depuis le 30/06/2008 en raison de placements effectués auprès de CAsa et de SAS la Boétie.

Le poste Immobilisations et titres (de participations et de placement) atteint 861 millions d'euros en baisse de - 2,4 % en un an : le portefeuille de placement ayant été allégé au profit des titres d'investissement et de placements longs de trésorerie auprès de CAsa.

Les comptes d'encaissements et de régularisations sont en baisse de - 15,2 % depuis le 30/06/2008.

Structure du Passif (en pourcentage)

	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Opérations internes au Crédit Agricole	62,4	60,3	61,6
Comptes créditeurs de la clientèle	22,9	24,7	23,4
Comptes de tiers et divers	1,8	1,8	2,1
Provisions, FRBG et dettes subordonnées	1,4	1,5	1,4
Capitaux propres	11,5	11,7	11,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les opérations internes au Crédit Agricole progressent en un an de + 6,6 %, à 5,5 milliards d'euros. Elles sont liées, d'une part, à l'évolution de la collecte clientèle centralisée à Crédit Agricole SA, et d'autre part, au refinancement des prêts effectués auprès de la clientèle.

Les comptes créditeurs auprès de la clientèle (comptes à vues, dépôts à terme, bons de caisse et certificats de dépôts négociables) sont en hausse de + 3 % à 2 milliards d'euros.

Les provisions et dettes subordonnées sont en hausse de 2 % à 119 millions d'euros.

Les capitaux propres augmentent de 5,1% et représentent une part stable du bilan de 11,5 %.

c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés

Les principaux écarts entre le résultat net social et le résultat consolidé.

En application de l'instruction n° 91-06 de la Commission Bancaire, le Crédit Agricole a décidé d'établir, à compter du 30 juin 1997, des comptes consolidés. Ainsi, depuis cette date, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou produit et publie des comptes consolidés qui intègrent les comptes de ses 62 Caisses Locales.

Le résultat consolidé est obtenu en consolidant le résultat de la Caisse Régionale avec ceux des Caisses locales affiliées et après les retraitements spécifiques liés aux normes de consolidation. L'essentiel des retraitements provient de l'élimination des opérations réciproques, de la comptabilisation de la situation fiscale latente, du retraitement des crédits-baux et de la mise en œuvre des normes IAS.

Comparaison synthétique des comptes sociaux et consolidés (en milliers d'Euros)

RESULTAT	Individuels 30/06/2009	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2009	30/06/2008	Consolid/ Individuels	Consolid. 2009/2008
Produit Net Bancaire	141 606	132 414	152 938	-6,5%	-13,4%
Résultat Brut d'Exploitation	64 810	55 426	74 572	-14,5%	-25,7%
Coût du risque	12 882	14 329	18 817	11,2%	-23,9%
Gains ou perte nets sur autres actifs	-4 543	-69	53		
Résultat Exceptionnel	0				
Charges Fiscales	14 652	13 985	14 507	-4,6%	-3,6%
Résultat Net	32 733	27 043	41 301	-17,4%	-34,5%

BILAN	Individuels 30/06/2009	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2009	31/12/2008	Consolid/ Individuels	Consolid. 2009/2008
TOTAL BILAN	8 781 882	8 783 498	8 356 901	0,0%	5,1%
CAPITAUX PROPRES	1 009 287	1 123 125	983 145	11,3%	14,2%

Le résultat :

Au-delà des évolutions constatées sur le résultat net social, l'essentiel des écarts provient des retraitements de consolidation. Ainsi, la baisse plus prononcée du PNB consolidé de 20,5 M€ s'explique par les provisions passées en 2008 sur les titres de placement au moment de la crise financière. Ces dernières ont impacté en 2008 le résultat en social et le niveau des fonds propres en consolidé. Les cessions de ces mêmes titres de placement en 2009 n'affectent que le seul résultat consolidé à hauteur de 10,7 M€.

Le bilan :

Les principaux retraitements au niveau du bilan concernent d'une part, l'annulation des opérations réciproques entre la Caisse Régionale et les Caisses locales, et d'autre part, le stock d'impôts différés.

L'évolution des fonds propres consolidés tient compte d'une valorisation à la juste valeur de la SAS Rue de la Boétie déterminée sur la base d'une convention de liquidité en vigueur depuis le 19 mars 2009, qui a pour vocation de régir toute éventuelle cession. Cela a pour conséquence de majorer les fonds propres consolidés de 117 M€ par rapport au 31/12/08.

Exposition par agent économique

(en milliers d'euros)	30.06.2009					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
Administrations centrales	5 802					5 802
Etablissements de crédit	583 473					583 473
Institutions non établissements de crédit	696 495					696 495
Grandes entreprises	1 416 396	30 892	19 453	29 593	17 751	1 379 192
Clientèle de détail	5 211 465	56 311	25 773	57 063	44 292	5 141 394
Total *	7 913 681	86 203	45 232	86 656	62 043	7 806 306
Créances rattachées nettes						50 798
Dépréciations sur base collective						-61 878
Valeurs nettes au bilan						7 795 226

* Dont encours clientèle sairs restructurés pour 19 429 milliers d'euros

Mesures de risques globales : critères « Bâle2 »

Situation au 30/06/09 en millions d'euros

Classe de Pondération	EAD	%EAD	EL	%EL	Risques pondérés (RWA)	RWA / EAD en %
Retail (Banque De Détail)						
Créances saines	6 002	96.9%	20	16.2%	824.00	13.7%
Créances en défaut	197	3.2%	105	83.8%		
Total Retail	6 199		125		824.00	13.3%
CORPORATE (Gande Clientèle)						
Créances saines	1 941	96.7%	15	35.0%	1 120.00	55.7%
Créances en défaut	65	3.3%	28	65.0%		
Total Corporate	2 006		43		1 120.00	23.7%

(Source Arcade)

*EAD : Exposition au moment du défaut (encours bilan et engagement hors-bilan)
EL = Montant de la perte attendue*

Perspectives pour le second semestre

Pour s'adapter au contexte actuel, la Caisse Régionale va renforcer son dispositif de maîtrise des risques notamment par l'augmentation des effectifs au recouvrement amiable afin d'intervenir plus en amont auprès des clients risqués et par la révision du dispositif de contrôle des financements d'entreprise par LBO.

A noter que la Caisse Régionale n'est pas exposée aux risques immobiliers américains.

b. Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

Exposition au risque :

La Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres en comptes consolidés.

La Caisse régionale ne détient pas de Trading book, et, son Banking book est constitué de titres de participation, de titres d'investissement et de titres de placement.

Concernant les titres de participations, la juste valeur par fonds propres est de 422,2 M€, les moins values latentes s'élèvent à 0,8 M€ (valeur brute avant impôt différé).

La juste valeur par fonds propres sur les titres de placement est de 63,8 M€, les plus-values latentes s'élèvent à 4,6 M€ (valeur brute avant impôt différé).

Globalement la Caisse Régionale vise à maîtriser son risque de marché par le respect des limites qu'elle s'est fixée.

Le dispositif de surveillance du portefeuille de titres de placements a été enrichi d'un calcul mensuel de la Value at Risk (VaR) du portefeuille.

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

(L'horizon de temps est passé de 12 à 1 mois depuis début 2009 dans le cadre d'une harmonisation au niveau du groupe).

	30 juin 2008	31 décembre 2008	30 juin 2009
VaR (prob 99% et horizon un mois)	7,1 M€	7,2 M€	5,2 M€
Perte potentielle (selon scénario stress)	19,5 M€	12,5 M€	8,5 M€

La volatilité :

La volatilité brute globale du portefeuille de titres s'élevait à 9,7% au 31 mai 2009 (dernière connue) contre 7,4% au 31 décembre 2008 (en hausse en raison de l'extrême volatilité des marchés).

La Caisse Régionale s'est fixée une limite de volatilité « ex-ante » (volatilité prenant en compte les corrélations entre les OPCVM) de 5% sur le compartiment alternatif. Au 31 mai 2009, celle-ci s'établissait à 7,4%. La Direction Générale et le conseil d'administration ont été avertis dès le dépassement de la limite.

Les stress scénarii

La Caisse Régionale calcule également une sensibilité par facteur de risque qui se mesure au travers du nouveau scénario stress utilisé par le Groupe (Actions : -20% ; Capital risque : - 20% ; Alternatif : -10% ; Monétaire dynamique : - 3% ; Taux : +200 bps).

Ce scénario complète la mesure en VaR, qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ce scénario stress au 30 juin 2009 indiquait une perte potentielle de 8.5 M€.

Seuils d'alerte :

La Caisse Régionale gère sur son portefeuille de titres comptabilisés en juste valeur un dispositif d'alerte pour encadrer le risque.

Les seuils d'alerte validés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Alerte sur le scénario stress.
- Alerte si baisse globale des plus-values à hauteur de 1% maxi des fonds propres (soit 10 M€ en 2009).
- Alerte par facteur de risque :
 - sur les classes d'actifs obligataires et alternatifs : alerte lorsque la baisse des plus-values atteint 0,5% des fonds propres (soit 5 M€ en 2009),
 - sur la classe d'actifs actions : alerte lorsque la baisse des plus-values atteint 0,5% des fonds propres (soit 5 M€ en 2009).

Ces alertes n'ont pas été déclenchées durant le premier semestre 2009.

c. Le risque de taux

L'analyse du risque de taux mesure l'impact sur le PNB de la caisse régionale d'une variation de taux. Les Gaps mis en évidence par l'analyse résultent d'un déséquilibre quant à la nature de taux ou l'échéancier entre l'actif et le passif.

Evolution de la gestion du risque de taux :

- De nouvelles limites du risque de taux ont été décidées en comité actif passif du 29 mai 2009 et validées par le conseil d'administration du 26 juin 2009. Ces limites seront revues chaque année.
- Les hypothèses de remboursements anticipés des crédits ont été actualisées par Crédit Agricole SA sur la base des données statistiques des 39 caisses régionales sur 3 ans. Elles sont plus fiables et plus proches de la réalité.

Analyse à fin mars 2009 :

Sur la dernière analyse disponible à fin mars 2009, nous constatons que:

- Sur le gap synthétique des 12 premiers mois, le risque à la hausse des taux porte sur 110 millions d'euros.
- Le gap synthétique (taux fixe + % Inflation) traduit un excédent d'actifs TF (risque à la hausse des taux) jusqu'en année 8 puis de l'année 14 à 16. Sur les autres années, le risque est très faible voire quasiment nul.
- Par rapport au trimestre précédent l'excédent d'actif TF sur les 8 premières années s'est accru ce trimestre. Le comité actif-passif a alors décidé la mise en place d'un programme de swaps emprunteurs pour couvrir partiellement le risque à la hausse des taux.

d. le risque de liquidité

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

La limite réglementaire du coefficient de liquidité est de 100% mais Crédit Agricole S.A. préconise aux Caisses Régionales de retenir un niveau cible à 110 %.

En amont du calcul réglementaire, la Caisse Régionale établit des prévisions mensuelles de ce coefficient et réalise selon ses besoins des emprunts monétaires qui lui permettent de respecter la limite réglementaire.

La Direction est informée mensuellement du niveau du coefficient de liquidité. Aucun dépassement de cette limite règlementaire n'a été constaté en 2009.

Par rapport à la période précédente, le coefficient de liquidité a évolué comme suit :

	juin-08	déc-08	janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09
Coefficient de liquidité	125	142	133	140	140	112	122	103

D'autre part, Crédit Agricole SA en tant qu'organe central du groupe assure la liquidité (et la solvabilité) des entités du groupe. La nouvelle approche de la liquidité des caisses régionales mise en place début 2009 définit :

- une limite de liquidité court terme
- une facturation de la liquidité court terme reposant sur le niveau du compte courant de trésorerie
- une facturation de la liquidité moyen long terme reposant sur le niveau du déficit épargne / avances.

La caisse développe des outils de pilotage et de contrôle de cette nouvelle approche avec pour objectif l'optimisation de la liquidité et la réduction de la facturation correspondante.

e. Le dispositif de ratio prudentiel

Selon le règlement 91.05, les établissements de crédit doivent présenter un ratio de solvabilité supérieur à 8 %.

Au 30 juin 2009, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou satisfait à cette exigence avec un ratio de l'ordre de 9,03 %.

	juin 2008	Déc 2008	juin 2009
RSE	8,0 %	9,1 %	9.03 %

* Aucun titre subordonné en fonds propres règlementaires

f. Les risques opérationnels

Conformément à la réglementation Bâle II, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou a instauré un dispositif de maîtrise des risques opérationnels.

Un risque opérationnel est un risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes, des personnels, des systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

Principales évolutions :

Au premier semestre, la restitution des missions de l'Inspection Générale et celle du cabinet Ernst & Young entraineront des travaux de mise à jour du référentiel de contrôle et du suivi de la collecte des incidents.

Des travaux d'analyse de la cartographie ont été organisés afin de compléter les données nécessaires pour l'arrivée d'un nouvel outil intégré.

Perspectives pour le second semestre :

Au second semestre, le dispositif du contrôle des Risques Opérationnels s'en trouvera modifié par la mise en place de nouveaux outils de collecte des incidents.

Ces outils devraient permettre à terme de décentraliser les activités sur les gestionnaires métiers sous contrôle des administrateurs du dispositif des Risques Opérationnels.

6. Le dispositif de contrôle interne

Dans le cadre des missions assignées au dispositif de contrôle interne (performance financière et protection contre les risques de pertes, connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, conformité aux lois et règlements et aux normes internes, prévention et détection des fraudes et erreurs, exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables), le comité de contrôle interne sous l'égide du Directeur Général assure le pilotage du dispositif, à travers la coordination des trois fonctions de contrôle, à savoir le contrôle Périodique (Audit-Inspection), le Contrôle Permanent, le Contrôle de la Conformité. Le comité de contrôle interne s'est réuni deux fois au 1er semestre 2009. Le Conseil d'Administration a été informé le 24/04/2009 par le Responsable du Contrôle Permanent de l'activité et des résultats du contrôle interne.

a. Le contrôle permanent

Les contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des services / unités / directions / métiers, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents. Ces contrôles portent notamment sur le respect des limites, de la politique "risque", des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc.

Le dispositif du contrôle permanent se trouve significativement modifié par la mise en place du nouvel outil GROUPE : SCOPE (Système de Contrôle Permanent).

Depuis le début de l'année, l'outil est opérationnel dans les agences du réseau de proximité. A cette occasion, le plan de contrôle a été réactualisé pour privilégier des indicateurs de suivi exhaustifs ou basés sur des échantillons imposés.

Il est prévu de continuer le déploiement de SCOPE pour les 2 sièges (Poitiers et Tours) sur le second semestre.

Durant le 1er semestre 2009 et dans le cadre des objectifs du contrôle permanent comptable et financier visant à s'assurer de la couverture adéquate des risques majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière, des indicateurs de contrôles comptables et financiers ont été déployés, notamment dans le cadre du processus organisé avec Crédit Agricole SA.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Au 1er semestre 2009, la poursuite de la prévention et du contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme s'est traduite par la réalisation de contrôles documentés, grâce notamment à l'utilisation des outils de surveillance des opérations clients avec un suivi du dispositif par la Direction Générale en Comité de contrôle interne. L'année 2009 est également consacrée à l'extension du champ d'analyse du nouvel outil traitant de la sécurité financière ainsi qu'à l'actualisation des contrôles internes de conformité et à leur formalisation dans le nouvel outil de suivi des contrôles internes

c. Le contrôle périodique

Les missions d'audit se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel basé sur une cartographie des risques. Les investigations du premier semestre 2009 ont concerné aussi bien des Agences, des Services du siège que des Prestations de Service Essentielles Externalisées. Une nouvelle méthodologie des audits des activités des agences de proximité a été mise en œuvre progressivement depuis le début de l'année. Le dispositif de suivi des préconisations émises par les missions s'appuie sur un outil informatique dédié et a été actionné au cours du semestre.

7. Les certificats coopératifs d'investissement

Au 30 juin 2009, le cours du CCI était coté 37,80 euros contre 25.30 euros au 31 décembre 2008 soit une hausse de 49.40%

Le versement du dividende au titre de l'exercice 2008 a été effectué le 19 mai 2009. Il s'est élevé à 3,20 euros (en baisse de 30 cts par rapport à 2008).

- La caisse régionale détenait déjà un contrat de liquidité dont l'objectif est d'assurer la liquidité du titre sur le marché et dont la gestion indépendante est confiée à Crédit Agricole Cheuvreux.
- Cette année la caisse régionale a également mis en place un programme de rachat de ses propres titres en vue de l'annulation. La gestion de ce programme de rachat a également été donnée à Crédit Agricole Cheuvreux. Les opérations d'achat ont débuté le 8 avril 2009.

A fin juin 10 070 CCI ont été acquis dans le cadre de ce programme.

8. Les perspectives

Dans le contexte de ralentissement marqué de l'économie, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou entend poursuivre son développement commercial et financier de manière équilibrée, en accompagnant dans la durée ses clients.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Intérêts et produits assimilés	208 478	406 036	195 559
Intérêts et charges assimilées	-137 871	-283 720	-134 929
Commissions (produits)	71 135	120 211	61 153
Commissions (charges)	-9 765	-18 177	-7 619
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-1 875	-6 788	-430
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3 073	38 562	28 535
Produits des autres activités	1 172	26 049	12 337
Charges des autres activités	-1 933	-3 600	-1 668
PRODUIT NET BANCAIRE	132 414	278 573	152 938
Charges générales d'exploitation	-73 197	-147 454	-74 487
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 791	-7 907	-3 879
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	55 426	123 212	74 572
Coût du risque	-14 329	-28 847	-18 817
RESULTAT D'EXPLOITATION	41 097	94 365	55 755
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-69	51	53
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPOT	41 028	94 416	55 808
Impôts sur les bénéfices	-13 985	-20 795	-14 507
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	27 043	73 621	41 301
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	27 043	73 621	41 301

2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Ecart de conversion			
Actifs disponibles à la vente (1)	120 940	(350 479)	(196 710)
Instruments dérivés de couverture			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence	120 940	(350 479)	(196 710)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	120 940	(350 479)	(196 710)
Résultat net part du groupe	27 043	73 621	41 301
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe	147 983	(276 858)	(155 409)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires			
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	147 983	(276 858)	(155 409)

(1) Les montants sont présentés net d'impôts.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50% des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui fixe notamment les modalités de détermination de la valeur du titre. Ces opérations recouvrent par exemple les cessions de titres entre les Caisses régionales ou les augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Les modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie prévues par la convention de liquidité reposaient jusqu'à présent essentiellement sur la valorisation au cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A. Elles ont été modifiées par décision unanime des Caisses Régionales et de Crédit Agricole S.A. le 19 mars 2009 afin de continuer à refléter l'objet de la société.

En conséquence, la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie détenus par la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou s'est trouvée augmentée par rapport au 31 décembre 2008 de 116.982 K€ en contrepartie des réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente.

3. Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES	47 487	55 469
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	326	295
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	36 620	39 810
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	486 110	437 175
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	590 171	258 400
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	7 205 055	7 143 538
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX	12 601	17 048
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE	210 385	168 693
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)	23 853	41 182
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	123 875	146 118
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
IMMEUBLES DE PLACEMENT	33	38
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 884	48 994
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	98	141
ECARTS D'ACQUISITION		
TOTAL DEL'ACTIF	8 783 498	8 356 901

(1) au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 19 747 K€ et actifs d'impôts différés pour 21 435 K€

Les lignes « Actifs d'impôt courant » et « Actifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Actifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

4. Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
BANQUES CENTRALES		
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	7 625	6 175
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	20 954	28 313
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 425 337	5 051 003
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	2 003 906	2 083 860
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	2 536	9 372
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX	26 045	28 237
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)	9 633	
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	140 439	137 168
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		
PROVISIONS	23 898	24 920
DETTES SUBORDONNEES		4 708
TOTAL DETTES	7 660 373	7 373 756
CAPITAUX PROPRES	1 123 125	983 145
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	1 123 125	983 145
CAPITAL ET RESERVES LIEES	360 695	355 296
RESERVES CONSOLIDEES	733 349	673 130
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2 038	-118 902
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 043	73 621
INTERETS MINORITAIRES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 123 125	983 145
TOTAL DU PASSIF	8 783 498	8 356 901

Les lignes « Passifs d'impôt courant » et « Passifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Passifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

5. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (3)	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1) (2)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2008	151 422	205 696	0	687 267	231 577	0	1 275 962	0	1 275 962
Augmentation de capital	1 379			0			1 379		1 379
Variation des titres auto détenus	-269			0			-269		-269
Distributions versées en 2008				-14 137			-14 137		-14 137
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stock options				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	1 110	0	0	-14 137	0	0	-13 027	0	-13 027
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-196 710		-196 710	0	-350 479
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2008				0		41 301	41 301		41 301
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2008	152 532	205 696	0	673 130	34 867	41 301	1 107 526	0	1 107 526
Augmentation de capital	-2 932			0			-2 932		-2 932
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stock options				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-2 932	0	0	0	0	0	-2 932	0	-2 932
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-153 769	0	-153 769	0	-153 769
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2008				0		32 320	32 320		32 320
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2008	149 600	205 696	0	673 130	-118 902	73 621	983 145	0	983 145
Augmentation de capital	5 911			0			5 911		5 911
Variation des titres auto détenus	-512			0			-512		-512
Distributions versées en 2009				-13 402			-13 402		-13 402
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stock options				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	5 399	0	0	-13 402	0	0	-8 003	0	-8 003
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (3)	0	0	0	0	120 940	0	120 940	0	120 940
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat au 30/06/2009				0		27 043	27 043		27 043
Affectation résultat 2008				73 621		-73 621	0		0
Capitaux propres au 30 juin 2009	154 999	205 696	0	733 349	2 038	27 043	1 123 125	0	1 123 125

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) dont "impact relatif aux mouvements d'intérêts minoritaires

(3) dont une augmentation de juste valeur des réserves recyclables liée à l'augmentation de la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie de 116.982 KE (cf. tableau du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »).

6. Tableau des flux de trésorerie

	1er semestre 2009	1er semestre 2008	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat avant impôts	41 028	55 808	94 416
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 796	3 884	7 916
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	12 714	21 348	29 715
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	53	-169	-192
Résultat net des activités de financement	3 023	310	417
Autres mouvements	2 255	2 830	27 772
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	21 841	28 203	65 628
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	169 462	517 130	482 711
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-157 447	-262 767	-315 987
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-9 567	3 565	-18 534
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	63 348	73 293	139 953
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	8 704	-13 986	-26 722
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	74 500	317 235	261 421
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	137 369	401 246	421 465
Flux liés aux participations (1)	-3 720	-6 091	-86 185
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 707	-1 034	-4 063
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-5 427	-7 125	-90 248
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-7 490	-12 739	-15 863
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	-4 814	-8 247	-8 247
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-12 304	-20 986	-24 110
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	119 638	373 135	307 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	78 750	-228 357	-228 357
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	55 332	54 294	54 294
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	23 418	-282 651	-282 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	198 388	144 778	78 750
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	47 451	45 664	55 332
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	150 937	99 114	23 418
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	119 638	373 135	307 107

* y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour".

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2009, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou s'élève à – 3.810 K€, portant notamment sur les opérations suivantes :

- SAS Touraine Poitou Immobilier : - 1.600 K€
- SACAM Avenir : - 2.164 K€

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la caisse régionale de la Touraine et du Poitou à ses actionnaires, à hauteur de - 13.401 K€ pour le premier semestre 2009.

(3) au cours du premier semestre 2009, les émissions nettes de dettes subordonnées s'élèvent à – 4.600 K€

7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le Groupe Crédit Agricole applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliquée à un rapport financier intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions
- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle

La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présentée par la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8.

- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt
- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations de transactions

- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients
- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement CE n° 1263/2008 du 16 décembre 2008 et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel
- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes
- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53-2009), relatifs au classement de certains instruments financiers et aux informations liées à fournir
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée
- 35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70-2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5, et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle. Ces amendements seront appliqués pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de cette application sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2009.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux, les dépréciations durables, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

8. Périmètre de consolidation – parties liées

Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2009

Il n'y a pas de société entrée dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification.

Il n'y a pas de passage de palier conduisant à une consolidation en direct.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2009

Il n'y a pas de sortie de périmètre par rapport au 31 décembre 2008.

✓ Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant.

✓ Les écarts d'acquisition

Néant.

✓ Parties liées

Néant.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance obtenue dans le cadre d'un examen limité que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou a appliquées à compter du 1er janvier 2009.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

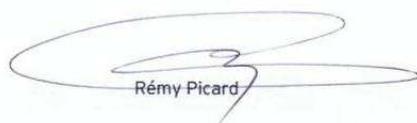
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

A Angers et Paris-La Défense, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes,

CABINET BECOUZE ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit



Rémy Picard



Luc Valverde

Déclaration du Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article cadre des dispositions de l'article 222-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Christophe Noël, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

1. Déclaration du Directeur Général

Je déclare assumer la responsabilité du rapport financier semestriel, et j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6.

2. Faits marquants du premier semestre 2009 et principaux risques et incertitudes du second semestre 2009

Dans un contexte de fragilisation de l'économie, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou n'a pas enregistré d'événements marquants autres que ceux mis en évidence au 1^{er} semestre et n'a pas identifié de risques majeurs susceptibles d'affecter significativement les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009.

Fait à Poitiers, le 28 juillet 2009

Christophe NOËL,

Directeur Général.

